



Le Maire
Mireille CONTE JAUBERT

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : 005-2024

Nombre de conseillers municipaux :

- En exercice : 18
- Présents : 12
- Votants : 17

OBJET : **CONVENTION DE SERVITUDE AVEC LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL ENERGIES ET ENVIRONNEMENT DE LA GIRONDE PARCELLE ZR 146**

Le vingt-huit février deux mille vingt-quatre à 19h00, les membres du Conseil Municipal de SAINT MEDARD DE GUIZIERES, dûment convoqués le vingt-deux février 2024 en séance ordinaire, se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la Mairie, sous la Présidence de Madame Mireille CONTE JAUBERT, Maire.

PRESENTS : Mme Mireille CONTE JAUBERT, M Stéphane CATALAN, Mme Stéphanie LE MERDY, M. Didier LANDRY, Mme Valérie JARRY, M. Gilles MAGARDEAU, M. Christian JAUBERT, Mme Florence PRÉVÔT, M. Jean-Louis CHABROLLES, Mme Marie-José TERRIEN, Mme Colette ALMODOVAR, M. Mickaël GODINEAU.

ABSENTS : Mme Patricia VIAUD (procuration donnée à Mme Mireille CONTE JAUBERT), M. Serge FIMBAULT (procuration donnée à M. Jean-Louis CHABROLLES), M. Franck OBERG (procuration donnée à M. Stéphane CATALAN), M. Robert DELERIS (procuration donnée à Mme Marie-José TERRIEN), M. Pierre-Yves LE MERDY (procuration donnée à Mme Stéphanie LE MERDY), Mme Véronique GERARD.

Madame Stéphanie LE MERDY est désignée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal,

Madame le Maire indique que les travaux réalisés par le SYNDICAT DEPARTEMENTAL ENERGIES ET ENVIRONNEMENT DE LA GIRONDE au lieudit A La Route ont le passage d'une ligne souterraine sur la parcelle cadastrée section ZR n°146 appartenant à la Commune.

Madame le Maire sollicite l'autorisation de l'assemblée afin de signer l'acte authentique en la forme administrative correspondant à la servitude accordée au SDEEG.

Après en avoir délibéré, et après vote : 17 VOTES – 17 POUR, le conseil municipal,

- Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier Madame le Maire à signer l'acte authentique en la forme administrative régularisant la servitude accordée au SDEEG.

Certifié exécutoire,
Déposé à la Sous-Préfecture de Libourne le 05/03/2024
Publié le 07/03/2024
A ST MEDARD DE GUIZIERES.
Le Maire,
Mireille Conte Jaubert



Fait et délibéré à Saint Médard de Guizières, les jour,
mois et an ci-dessus indiqués.
Pour copie conforme, le 04 Mars 2024
Le Maire,
Mireille Conte Jaubert





Envoyé en préfecture le 05/03/2024

Reçu en préfecture le 05/03/2024

Publié le

S²LOW

ID : 033-213304470-20240228-005_2024-DE

